



Opération « Vivre les marais - Natura 2000 »



Comité de Pilotage du site des marais de Redon et de Vilaine

**Séance du 20 décembre 2016
à Saint Perreux**

2016 -3- 2 Informations naturalistes : données ornithologiques et soirée Loutr

Relevé des éléments importants

Étaient présents:

Représentants des Collectivités Territoriales et de leurs Groupements :

Les représentants de la Commission Permanente du Comité de Pilotage :

Jean-Marc CARREAU, Maire-adjoint de Bains sur Oust, Président du COPIL Natura 2000
Alain BOUGOUIN, Maire d'Avesnac et Vice-président du COPIL Natura 2000
Yves HEDAN, Conseiller municipal de Sainte-Marie et Vice-président du COPIL Natura 2000
Pascal MAHÉ, Adjoint au maire de La Chapelle de Brain
Régis CLAVIER, Adjoint au Maire de Massérac

Autres représentants des collectivités territoriales :

Lionel JOUNEAU, Maire de Saint-Perreux
Solène MICHENOT, Présidente de l'IAV/EPTB Vilaine et Conseillère départementale d'Ille et Vilaine
Yvette ANNÉE, Maire de Saint-Vincent sur Oust
Béatrice BALAC, Élu de St Dolay
Dominique CHAUVIERE, Maire de Saint Nicolas de Redon
Françoise BOUSSEKEY, Maire de Sainte-Marie
Claude MEHAT, Adjoint au maire de Renac
Joël BOURRIGAUD, Maire de St Dolay
Guy DAVID, Adjoint au Maire de Nivillac
Yvon MAHÉ, Maire de Fégréac

Représentants des Propriétaires, Exploitants, Usagers et Associations de protection de la Nature :

Madame : Maryvonne RENAUD, Syndicat de la Propriété rurale de Loire-Atlantique
Messieurs : Loïc BAUTHAMY, Représentant de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
Guy-Luc CHOQUENE, Eau et rivières de Bretagne
Etienne DERVIEUX, Eau et rivières de Bretagne
Jean CUDENNEC, Eau et rivières de Bretagne
Philippe DE PLUVIÉ, Syndicat de la propriété rurale d'Ille et Vilaine
Marc EPAILLARD, Entente des Associations du Sud Vilaine et de ses Affluents

Représentants de l'État :

Madame : Hélène TREGUER, Chargée de mission Natura 2000 à la DDTM d'Ille et Vilaine
Messieurs : Jean-Michel PETIT (Sous-préfecture de Redon)

Jacques HAURY, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne
Dominique BOUSSION, ONEMA SD56
Pierre-Jean BERTHELOT, Chargé de mission Natura 2000 à la DREAL Bretagne
Pierrick ESNAULT, DDTM de la Loire-Atlantique

Assistaient également :

Mesdames : Agnès LANUZEL, *Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique*
Véronique VINCENT, *Chambre d'agriculture du Morbihan*

Messieurs : Bertrand BARBIER THALY, *Animateur SMBV du Trévele*
Jean-François LEBAS, *Service des Espaces Naturels Sensibles au Conseil départemental d'Ille et Vilaine*

Services de l'IAV : Anne LE NORMAND, Chargée de mission « Zones Humides-Natura 2000 »
Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine

Étaient excusés :

Messieurs les présidents des Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire - Le Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine - Le Président de la Communauté de Communes de Pontchâteau/St Gildas des Bois - Le Président de la Communauté de Communes de La Gacilly - Le Président de la Communauté de Communes du Grand-Fougeray - Le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust - Le Président du Groupement d'Intérêt Public du Pays de Redon et Vilaine - Le Président de la Fédération de chasse d'Ille et Vilaine - La Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique - Le Président de la Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des cultures — Le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Pays de la Loire - La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Loire-Atlantique - La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Morbihan - Marc PONDAVEN, Fédération Départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles - Jean-Michel GAUDICHON, Maire de Ste Anne Sur Vilaine - Didier PECOT, Maire de Sévécac et Président du SMABV de l'Isac – Yves HEDAN, Conseiller municipal de Sainte-Marie et Vice-président du COPIL Natura 2000 - Christian LEMÉE, Maire de Théhillac - Alain GREFFION, Maire de Les Fougerêts – Bernard CHAUVIN, Maire de Caden – Serge CHESNAIS, Maire de Courmon - Bernard RYO, Maire de Béganne - Pascal DUCHENE, Maire de Redon – Philippe JEGOU, Maire de Peillac – Bernard LEBEAU, Maire de Plessé - Claude LEFEUVRE, Maire de Pierric - Gilbert PERRION, Maire de Limerzel – Michel PIERRE, Maire de Saint-Jean-la Poterie - Sylvain ROBERT, Maire de Guenrouët - Jacques ROCHER, Maire de la Gacilly – Christophe ROYER, Maire de St Jacut les Pins - Le Directeur de Transport Électrique Ouest - Le Directeur de l'Agence de l'eau de Loire-Atlantique - Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de Loire - Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne - Le Directeur de la DDTM du Morbihan - Le Directeur de la DREAL des Pays de Loire - Le Conservatoire Botanique National



L'EPTB Vilaine, opérateur local Natura 2000 informe d'études sur les oiseaux, initiées par l'EPTB et confiées à l'association Bretagne Vivante dans le cadre de suivis liés à la gestion de niveaux d'eau sur les marais du Trévele et de l'Isac. Des ouvrages de gestion de niveaux d'eau, propriétés de l'EPTB, régulent les niveaux d'eau sur ces marais et l'objectif de ces études est d'évaluer les incidences de la gestion des niveaux d'eau sur l'avifaune sauvage. Les études présentées ci-après sont disponibles sur le site internet de l'EPTB Vilaine ou à la demande.

Suivis des oiseaux d'eau hivernants sur les marais de l'Isac depuis 2012

En 2012, 2013 et 2014, les modalités de gestion des niveaux d'eau en hiver ont été modifiées pour mieux prendre en compte les demandes des éleveurs de bovins et producteurs laitiers, gestionnaires des marais.

Les suivis des oiseaux hivernants de 2012 à 2016, ont mis en évidence plusieurs éléments dont les principaux sont les suivants :

A l'échelle des marais de l'Isac :

- La gestion des niveaux d'eau à 2,40m ne permet quasiment plus d'accueillir de canards plongeurs sur ces marais mais elle répond globalement aux exigences des canards de surface et aux grands échassiers
- L'accueil des canards plongeurs peut cependant être ponctuel et localisé sur les points les plus bas des marais, suivant les crues naturelles qui peuvent être retenues par le vannage.
- Des anatidés comme le canard pilet, le canard souchet ou le canard siffleur trouvent des conditions favorables pour se restaurer dans les marais (« zone de gagnage ») (niveau d'eau satisfaisant, nourriture disponible et adaptée : gaminées, herbes, mollusques, crustacés...),
- Les oiseaux d'eau qui fréquentent les marais sont assez variés en espèces et parfois en grand nombre comme le canard siffleur, le canard pilet, le canard souchet mais aussi le vanneau huppé, la grande aigrette et l'ibis sacré ...
- Les marais servent de site de nourrissage des oiseaux (la nuit, en janvier puis la journée en février et mars)

A l'échelle des marais de Vilaine :

- Les anatidés se déplacent d'un secteur de marais à un autre, suivant les crues (qui offrent des hauteurs d'eau variées sur les prairies), la qualité de la nourriture disponible (herbes, graminées, crustacés, mollusques, planctons...) et les possibilités de retenue des niveaux d'eau sur les prairies.
- D'un point de vue ornithologique, les marais de l'Isac sont intégrés à un vaste ensemble fonctionnel : marais de Vilaine amont de Redon, marais de l'Isac, marais de l'Oust et étangs périphériques. Les étangs étant appréciés pour leur quiétude.
- Les effectifs enregistrés tous les ans, de canard pilet et de canard souchet, permettent d'affirmer que les marais de Vilaine constituent un site d'accueil d'importance nationale voire internationale pour ces canards.
- La gestion artificielle des niveaux d'eau avec le vannage de l'Isac, est d'autant plus efficace pour l'accueil des oiseaux d'eau que les niveaux d'eau sont stables (et finalement peu efficace pendant des pics de crues).
- En mars, en période de décrue de la Vilaine, les marais de l'Isac jouent un rôle particulièrement important pour l'accueil des oiseaux d'eau si des prairies restent ennoyées.

Diagnostic de l'intérêt ornithologique des marais du Trévelo en 2016

En hiver, les niveaux d'eau étaient trop faibles pour permettre l'accueil d'oiseaux d'eau hivernants. Dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas d'enjeu important à ce sujet pour ces marais.

Au printemps, le protocole de suivi a permis d'identifier les territoires fréquentés par des passereaux nicheurs et la densité des oiseaux. En tout, Bretagne Vivante estime la présence 22 espèces nicheuses dont la diversité est complémentaire à celle des prairies des marais de Vilaine par l'absence de cloisonnement des prairies et la densité de prairies-roselières. Parmi les espèces à fort enjeu patrimonial, on peut citer : le gorgebleu à miroir, le bruant des roseaux et le tarier pâtre.

3 espèces d'oiseau d'eau nicheurs se reproduisent certainement dans ces marais : le canard colvert, la poule d'eau et le râle d'eau (espèce quasi menacée).

En définitive, les marais du Trévelo présentent un fort pour les oiseaux nicheurs. Ce marais est « en bon état » au regard de la diversité des espèces paludicoles (inféodées aux milieux humides).

Pour maintenir cet enjeu fort, Bretagne Vivante préconise de :

- maintenir la gestion par fauche et pâturage extensif, et l'absence d'usage de fertilisants minéraux
- assurer un entretien des douves sans surcreusement et qui maintient les rideaux de végétations hautes
- maintenir le caractère humide en hiver et au printemps pour préserver la végétation spécifique des sols gorgés d'eau.

Soirée d'animation sur la Loutre d'Europe

En partenariat avec la CCPR, l'EPTB Vilaine organise dans le cadre des animations de la journée mondiale des zones humides, une soirée sur la Loutre d'Europe le 9 février à 20h15 au Ciné Manivel à Redon (animation gratuite).

Au programme :

- Film de 56 minutes « La Loutre... en toute intimité ! », réalisé par Ronan Fournier Christol et Stéphane Raimond
- Présentation de l'état de la connaissance de la Loutre dans les marais de Redon par le Groupe Mammalogique Breton

- Echanges autour d'un verre et produits locaux
- Présentation d'une exposition du Groupe Mammalogique Breton et d'Eau et Rivières de Bretagne sur la Loutre qui se tiendront au Ciné Manivel jusqu'au 28 février.

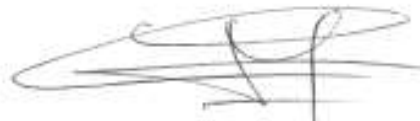
*
* *

Les membres du Comité de Pilotage prennent acte des informations communiquées.

Quelques observations sont émises lors d'échanges entre les participants, dont les principales sont les suivantes :

- Conserver davantage d'eau en hiver et au printemps par une gestion plus fine des niveaux d'eau avec le barrage d'Arzal, permettrait d'optimiser l'accueil des oiseaux d'eau et serait bénéfique pour la biodiversité des prairies humides. Un travail interne à l'IAV pour gérer plus finement les niveaux d'eau est en cours, la gestion des crues hivernales ne peut cependant pas éviter des fluctuations importantes des niveaux d'eau dues à la pente hydraulique entre Redon et Arzal.
- Conserver davantage d'eau en été serait bénéfique également pour la biodiversité. Le très faible débit de la Vilaine enregistré jusque mi-décembre (moins de 10 mètres cubes par seconde), n'a pas permis de remonter le niveau de la Vilaine malgré les restrictions d'éclusage.
- Le problème des espèces exotiques invasives est également soulevé lors des échanges : l'ibis sacré (qui peut nuire aux espèces habituelles d'oiseaux d'eau par la concurrence alimentaire et la prédation sur les œufs et poussins) et la jussie (dont la progression est favorisée par dissémination par les canards...).

Président du Comité de Pilotage Natura 2000



Jean-Marc CARREAU